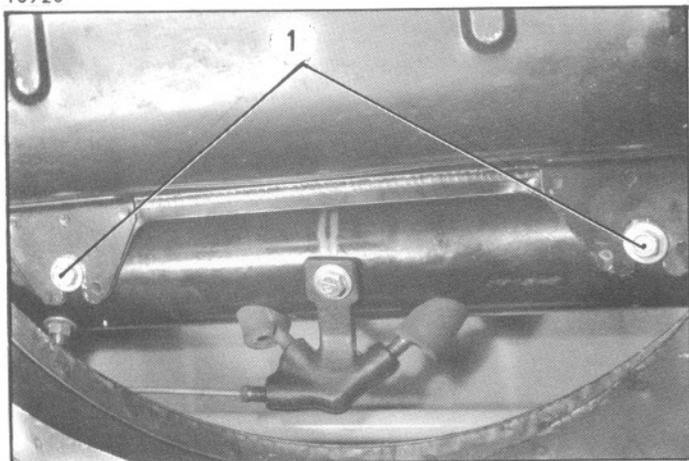
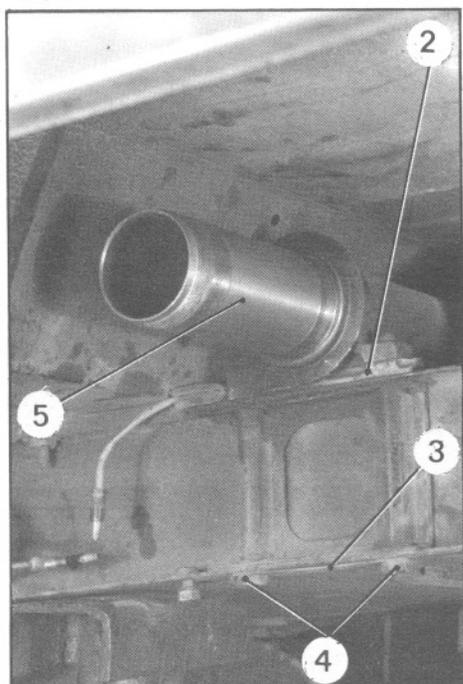


DEPOSE ET POSE DE LA TRAVERSE ARRIERE

10920



PL. 572



DEPOSE

1. Déposer les deux bras d'essieu :
(Voir opération correspondante)

2. Déposer les deux vis (1) de fixation avant du réservoir à essence.

3. Déshabiller la traverse :
(Voir opération correspondante).

4. Déposer la traverse d'essieu :

Défreiner et déposer les quatre vis de fixation (4).

Dégager :

- les cales d'aluminium (2) (s'il y a lieu).
- la traverse (5), par la gauche du véhicule.

ATTENTION : Lors de la dépose et de la pose de la traverse, éviter de déformer les canalisations de frein et d'essieu ou de décrocher leurs agrafes de fixation.

POSE.

5. Poser la traverse :

- a) Engager la traverse par le côté gauche du véhicule.
- b) Placer, s'il y a lieu, les cales d'aluminium (2) entre la traverse et le châssis.
- c) S'assurer que les ergots de positionnement de la traverse sont bien en place dans leur logement et mettre la traverse en place.
- d) Poser les arrêtoirs et les vis de fixation.
Serrer les vis de 40 à 50 mAN (4 à 5 m.kg) et rabattre les arrêtoirs.

6. Poser les deux vis (1) de fixation avant du réservoir.

7. Habiller la traverse :
(Voir opération correspondante).

8. Poser les deux bras d'essieu :
(Voir opération correspondante).